Sommaire

Introduction 2
Modèle d'affaires 2
Démarche RSE 5
Gouvernance RSE 15
Analyse de matérialité et évaluation des risques extra-financiers liés à l'activité d'ACC 16
Méthodologie et périmètre des indicateurs de performance extra-financière 32

Introduction

La mission d'ACC est d'accélérer la transition vers une mobilité électrique et abordable pour tous, en réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre. Notre objectif est d'innover et de fournir des cellules et des modules de batterie performants, tout en contribuant à la transition industrielle et environnementale vers une mobilité plus propre.

Modèle d'affaires

Le modèle économique d'ACC repose sur une activité industrielle de haute technologie implantée localement pour assurer l'autonomie européenne de la filière automobile électrique européenne.

NOS RESSOURCES

2200
salariés ACC et employés des sous-traitants présents sur site, à fin 2024

3
sites industriels : centre d'expertise pour la R&D (Bruges), centre d'excellence industrielle (notre usine pilote à Nersac), 1 Gigafactory (Billy-Berclau Douvrin : 1 bloc opérationnel, 1 bloc en construction)

1500 M€
Financements actionnaires

/

800 M€
Subventions

/

845 M€
Dettes bancaires

60
brevets déposés en 2024
131 déposés par ACC depuis sa création, dont 9 en partenariat.

/

26 %
des équipes ACC fin 2024 dédiées à l'innovation et à la R&D

5
matériaux stratégiques (Lithium, Nickel, Manganèse, Cobalt, Graphite)

NOS RÉSULTATS

54
nationalités

/

20,7 %
de femmes

120 GWh à horizon 2030
Objectif 26 GWh en 2027

3 modèles
dans lesquels on trouve des modules ACC (Peugeot e-3008 long range et e-5008 long range, Opel Grandland)

Progrès sociétal :

- **Souveraineté** technologique de l'Europe et **partage de connaissances** (dont le financement à terme de 5 PhD par an).
- **30 à 40 millions de tonnes équivalent CO_2 évitées** (véhicules électriques équipés de batteries ACC).*
- **Reconversion de sites industriels existants** : aide à la mutation industrielle du site automobile de la Française de Mécanique à Douvrin, impacté par la transition énergétique.
- Localiser **70 % des fournisseurs directs** (*Bill of Materials*) **en Europe d'ici 2025.**
- Développement de nouvelles **formations et compétences.**

* Calcul interne établi à partir d'hypothèses clés provenant d'organismes de référence – Carbone 4 (consommation d'énergie pour les véhicules électriques en kWh/100km, émissions de CO_2 relatives à la production des batteries, puissance des packs batteries), Ademe (facteurs d'émission diesel et essence), EEA (facteurs d'émission électricité France, Allemagne, Italie), ainsi que des projections de volumes ACC pour 9 blocs à pleine capacité. Sont exclues du calcul les émissions relatives aux changements dans l'utilisation des sols (pour la production d'énergies fossiles), à la production (sauf pour les packs batteries), et à la fin de vie.

Notre modèle d'affaires
Le modèle économique d'ACC repose sur une activité industrielle de haute technologie implantée localement pour assurer l'approvisionnement en batteries de la filière automobile électrique européenne.
CLIENT (industrie automobile)
Cahier des charges
DIRECTION PROJET CLIENT
Vente de modules
Billy-Berclau Douvrin Gigafactory
Notre raison d'être
Accélérer une mobilité plus durable et accessible à tous
PRODUCTION INDUSTRIELLE
R&D INNOVATION & ENGINEERING
Intégration du retour d'expérience de la ligne pilote pour le passage à la production à grande échelle
Traduction des demandes clients en définition d'exigences et spécifications techniques
Bruges Centre d'expertise
Nersac Centre d'excellence
FONCTIONS SUPPORTS
Achats
Supply Chain
Qualité
Data-IT/IS
Direction RH
Direction financière
Secrétariat général

Démarche RSE

L'approche de la responsabilité sociale des entreprises (« RSE ») d'ACC repose sur une analyse de double matérialité, qui identifie les principaux impacts environnementaux et sociaux sur l'ensemble du cycle de vie des batteries. ACC a une vision globale des attentes de ses parties prenantes – clients, fournisseurs, employés et leurs représentants, élus et riverains, autorités, communautés locales et organisations non gouvernementales (« ONG »), partenaires professionnels, actionnaires, financeurs publics. La bonne compréhension des activités de l'entreprise permet d'identifier les enjeux de durabilité et les impacts, risques et opportunités associés afin de s'assurer de leur alignement sur les réalités de l'entreprise.

1. Les métiers d'ACC

ACC conçoit les produits et les procédés, produit des cellules et les assemble en modules vendus aux constructeurs automobiles, qui vont finaliser le pack batterie à monter directement sur les véhicules

Le projet d'entreprise d'ACC prévoit deux grandes phases de développement :

Phase 1 : une phase de recherche et développement qui s'appuie sur deux sites en Nouvelle-Aquitaine : le Centre d'expertise (recherche et développement) de Bruges d'une part et le Centre d'Excellence Industrielle (usine pilote) de Nersac d'autre part. L'ensemble permet de concevoir, mettre au point et tester des cellules et modules de batteries à la pointe de la performance (réalisation de prototypes avant la mise en production dans nos usines, puis leur mise en œuvre industrielle dans les gigafactories). L'objectif est aussi de trouver des solutions techniques pour fabriquer des batteries au bilan carbone meilleur que celui des produits concurrents et de les valider ensuite en situation réelle.

Phase 2 : une phase industrielle, avec la construction d'une usine de production en grande série à Billy Berclau en France. Trois blocs de production sont prévus pour une capacité totale de 40 Gwh. A fin 2024, le premier bloc est opérationnel et le second est en cours de construction sera opérationnel fin 2025.

ACC conçoit et produit des cellules et les modules qui stockent l'énergie. Ces éléments actifs sont ensuite assemblés en packs batteries et montés sur les véhicules par les constructeurs automobiles. Nous explorons les moyens de pousser le potentiel énergétique des batteries lithium-ion, afin qu'elles offrent des performances fiables et imbattables dans des conditions de fonctionnement très variées

Schéma d'une batterie

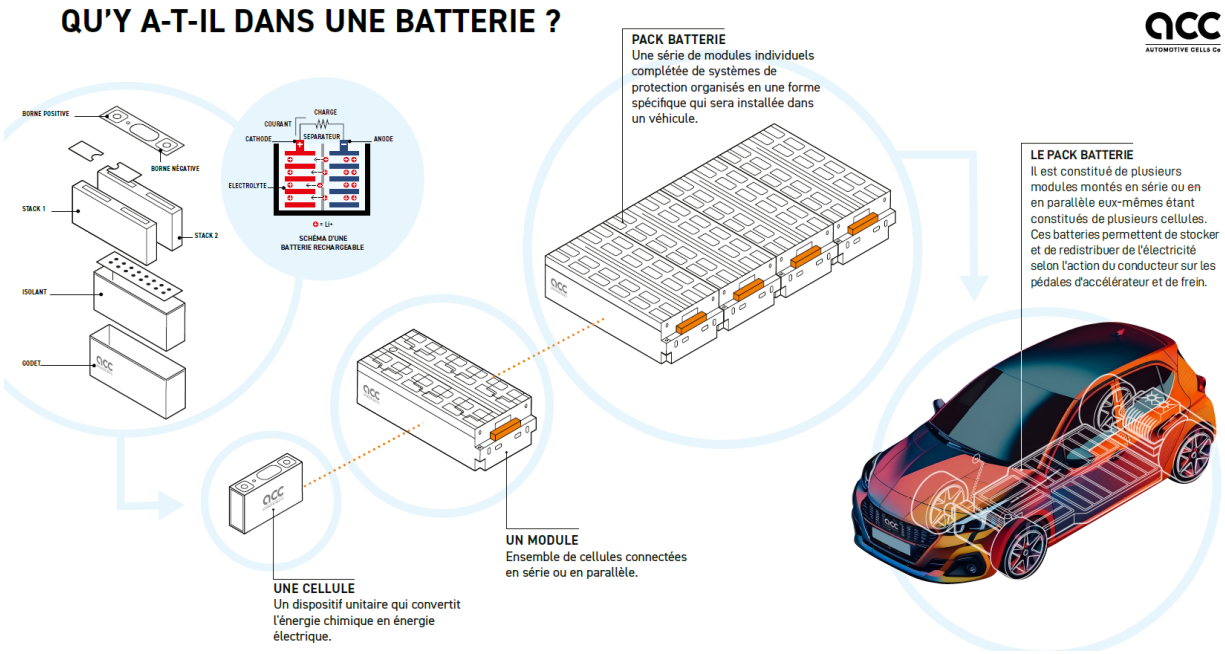

le processus de fabrication des modules peut être schématisé de la façon suivante :

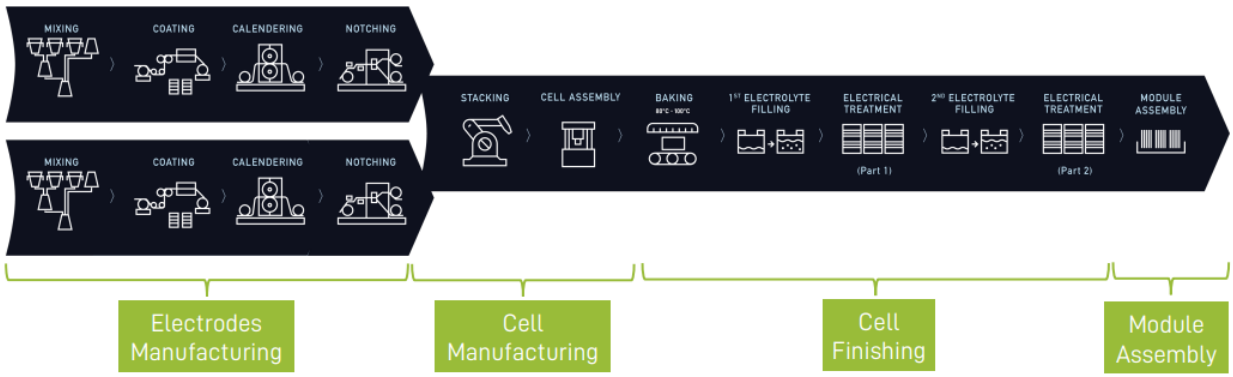

2. Le marché d'ACC

Contexte général

L'urgence climatique et la nécessité d'accélérer la transition énergétique ont progressivement favorisé la mise en place de feuilles de route par secteur afin d'atteindre des objectifs de décarbonation plus ambitieux. En effet, à la suite des accords de Paris et la volonté d'atteindre la neutralité carbone en 2050, le Pacte Vert européen, programme ambitieux de la Commission européenne qui vise à faire de l'Union européenne le premier continent neutre en carbone avec l'objectif de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990, prévoit des mesures spécifiques pour le transport. Il a ainsi entrainé une révision de la trajectoire de réduction des émissions de CO_2 (norme CAFE pour *Corporate Average Fuel Economy*) avec une cible à 100% de réduction d'ici à 2035, soit une interdiction de vendre des véhicules neufs thermiques à cet horizon. Avec cette réglementation, les constructeurs automobiles doivent réduire drastiquement leurs émissions par véhicule neuf toute technologie confondue, avec un risque de pénalités pouvant atteindre plusieurs milliards d'euros. De fait, pour les véhicules légers, le véhicule électrique à batterie (VEB) s'impose donc comme la technologie essentielle au succès de cette transition.

Au cours des cinq dernières années, les constructeurs automobiles ont donc dû se réinventer et repenser leur stratégie produit afin d'anticiper cette mutation de leurs gammes en faveur du VE. Certains adoptant même une stratégie d'anticipation avec un plan produit en Europe exclusivement électrique d'ici à 2030.

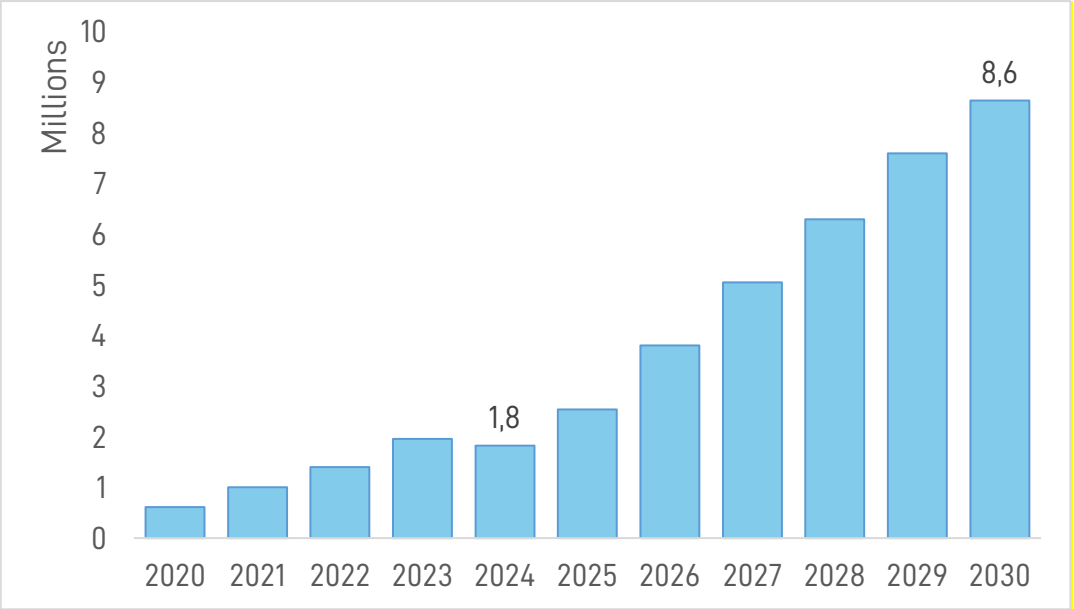

Source: S&P Global Mobility European BEV production forecast Jan2025
Note: Europe includes production from Turkey but without Russia and CIS countries

Afin d'accompagner cette transformation de l'industrie automobile régionale, la création d'un écosystème intégré avec l'émergence d'un pôle de compétences sur la batterie s'impose comme une condition de réussite certaine. C'est dans ce contexte que plus d'une trentaine de projets de construction de Gigafactories ont vu le jour depuis 2020 en Europe.

L'Union européenne a approuvé deux projets importants d'intérêt européen commun -ou IPCEI (*Important Project of Common European Interest*) - dans le domaine des batteries en 2019 et 2021. Il s'agit de projets transnationaux qui contribuent de manière importante à la croissance, à l'emploi et à la compétitivité de l'industrie et de l'économie de l'Union européenne et qui sont

financés par des aides d'État. ACC a été créé dans le cadre du 1er IPCEI Batteries de 2019. Les participants représentent l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les matériaux jusqu'au système de batterie et à l'étape finale du recyclage, en passant par la fabrication de cellules.

Un marché mondial marqué par des divergences locales

En 2024, le marché mondial des véhicules électriques (VE) a continué de croître rapidement, à +23,1% par rapport à 2023 avec 12.4 millions de véhicules électriques (hors hybrides rechargeables) vendus, soit une hausse de 2,3 millions par rapport à 2023. Afin d'accompagner cette croissance mondiale, l'industrie des batteries est à l'épicentre de cette mutation. En 2024, ce sont près de 900GWh de batteries qui ont été produits à destination de véhicules électriques

Cependant, ces tendances de croissance divergent largement selon les régions du monde. La Chine reste le leader incontesté de ce marché, représentant près de deux tiers des ventes mondiales avec 7,9 millions de véhicules électriques vendus en 2024. En Europe, malgré un marché total en légère croissance, les ventes de véhicules électriques se sont stabilisées au même niveau que l'année précédente, principalement en raison de la baisse des ventes en Allemagne et en France.

Du fait de cette courbe d'adoption plus lente que prévu en Europe, de nombreux constructeurs ont décidé de ré-évaluer leur plan produit en reconsidérant leurs politiques techniques afin de conserver une offre thermique ou hybride équivalente quelques années supplémentaires. En parallèle, la plupart des constructeurs cherchent désormais à diversifier leur stratégie d'approvisionnement en batterie avec l'intégration de familles de chimie plus abordable, incarnées notamment par le LFP (Lithium Fer Phosphate), en parallèle de leur approvisionnement existant en cellules NMC (Nickel Manganèse Cobalt).

Par conséquent, un certain nombre de projets préexistants de Gigafactories en Europe ont été mis en pause afin de ré-évaluer leur pertinence dans ce nouveau contexte de marché. La compétitivité de nouveaux sites européens étant fragile par comparaison avec des sites existants en Asie, certains acteurs asiatiques ont également annoncé l'abandon de leur projet de localisation européenne afin de réduire le risque de surcapacité.

Les Défis de la filière et nos réponses

Bien qu'essentielles à la réalisation des stratégies de décarbonation de la mobilité, les producteurs de batteries lithium-ion font face à plusieurs défis majeurs :

1. **Concurrence asiatique** : l'Asie et plus particulièrement la Chine dominent le marché mondial : 6 des 10 principaux producteurs mondiaux sont Chinois, avec une part de marché cumulée d'environ 70% du marché. En plus d'une expérience de plus de 15 ans, ils bénéficient de coûts de production plus bas, d'un accès aux matières premières facilité et d'une capacité de production installée bien supérieure. Hors le coût de la batterie représentant jusqu'à 40% du coût du véhicule électrique, il est essentiel pour les producteurs européens de réduire l'écart de coût actuel avec les productions asiatiques afin de rester compétitifs

Innovation technologique : Investir en R&D pour améliorer la performance des batteries et favoriser des innovations de rupture via notamment les deux IPCEI[1] Batteries qui favorisent la diffusion des connaissances par la collaboration avec des organismes de recherche et de technologie. En parallèle les trajectoires de stratégie R&D doivent concentrer leurs efforts sur des leviers de réduction des coûts au travers l'optimisation de la conception produits et de nouvelles électro-chimies moins chères.

2. **Chaîne d'approvisionnement des métaux** : les métaux nécessaires à la fabrication des batteries lithium-ion, tels que le lithium, le cobalt et le nickel, sont critiques et coûteux. Les producteurs doivent gérer les fluctuations des prix du marché et gérer le risque associé à leur chaîne d'approvisionnement. L'extraction et le raffinage de ces métaux présentent en outre des risques en termes de droits humains, de respect du droit du travail, d'éthique et d'environnement.

Diversification des sources d'approvisionnement et circularité : établir des partenariats avec des fournisseurs responsables dans différentes régions afin de réduire les risques liés à la dépendance à une seule source, a fortiori dans un contexte géopolitique volatile. Travailler à l'écoconception, la recyclabilité et l'intégration de matériaux d'origine recyclée dans les cellules de batteries.

3. **Normes environnementales et sociales** : les producteurs de cellules doivent respecter des normes environnementales strictes et garantir des pratiques sociales responsables dans l'extraction des matières premières. Cela inclut la réduction des impacts environnementaux, notamment l'empreinte carbone, et l'amélioration des conditions de travail dans les mines, ainsi que le respect des droits de l'homme dans les pays d'extraction.

Collaboration avec les gouvernements, les organisations de référence (OCDE, OIT, IRMA, Ecovadis, CDP…) et les ONG : travailler avec les instances qui élaborent des standards éthiques, sociaux et environnementaux élevés et la réglementation applicable en Europe, pour garantir des pratiques responsables par le respect de ces référentiels et par des audits et certifications externes.

4. **Réindustrialisation, recrutement et excellence opérationnelle** : Réussir la montée en cadence rapide de nouvelles usines, avec des équipements nouveaux pour l'Europe, des procédés de fabrication sophistiqués combinant chimie, mécanique et traitement électrique, sur un champ de compétences à construire est un défi important pour les producteurs de batteries européens. Le développement rapide du secteur de la batterie en Europe nécessite de développer de disposer d'une main d'œuvre qualifiée pour la fabrication, l'utilisation et la maintenance, le recyclage et le réemploi des batteries.

Développement écosystème européen et partenariats :construire un écosystème industriel académique et de recherche, et d'acquérir progressivement un savoir-faire en formant localement les jeunes et les futurs talents.

5. **Décarbonation :** il s'agit de produire des batteries avec l'empreinte carbone la plus faible possible. La fabrication de la batterie représente environ 50% de l'empreinte carbone du véhicule électrique (cradle-to-gate).

[1] **IPCEI :** le Projet Important d'Intérêt Européen Commun (ou IPCEI en anglais) est un mécanisme européen visant à promouvoir l'innovation dans des domaines industriels stratégiques et d'avenir au travers de projets européens transnationaux. Ce mécanisme autorise les pouvoirs publics des États membres à financer des initiatives au-delà des limites habituellement fixées par la règlementation européenne en matière d'aides d'État.

Usage d'énergie décarbonée pour trajectoire de réduction des émissions en scope 1 et 2.

6. **Transition juste et acceptabilité** : il s'agit à la fois de concilier décarbonation accélérée du secteur des transports et maintien de l'emploi et des savoir-faire de qualité dans nos pays d'une part et de rendre les véhicules électriques accessibles au plus grand nombre.

Réhabilitation de sites industriels existants et compétitivité. privilégier une approche dite « brownfield » de réhabilitation de sites existants voués à fermer pour bénéficier d'infrastructures et savoir-faire locaux, accompagner la transition de la main d'œuvre locale vers les nouvelles activités et ne pas artificialiser des terres agricoles ou des espaces naturels

3. Les parties prenantes d'ACC

ACC accorde une grande importance aux intérêts de l'ensemble de ses parties prenantes dans la définition de sa stratégie à long terme et veille à prendre en compte leurs attentes et à répondre à leurs préoccupations potentielles concernant les questions environnementales et sociales du projet. Le schéma suivant décrit plus en détail la nature et le contenu des échanges :

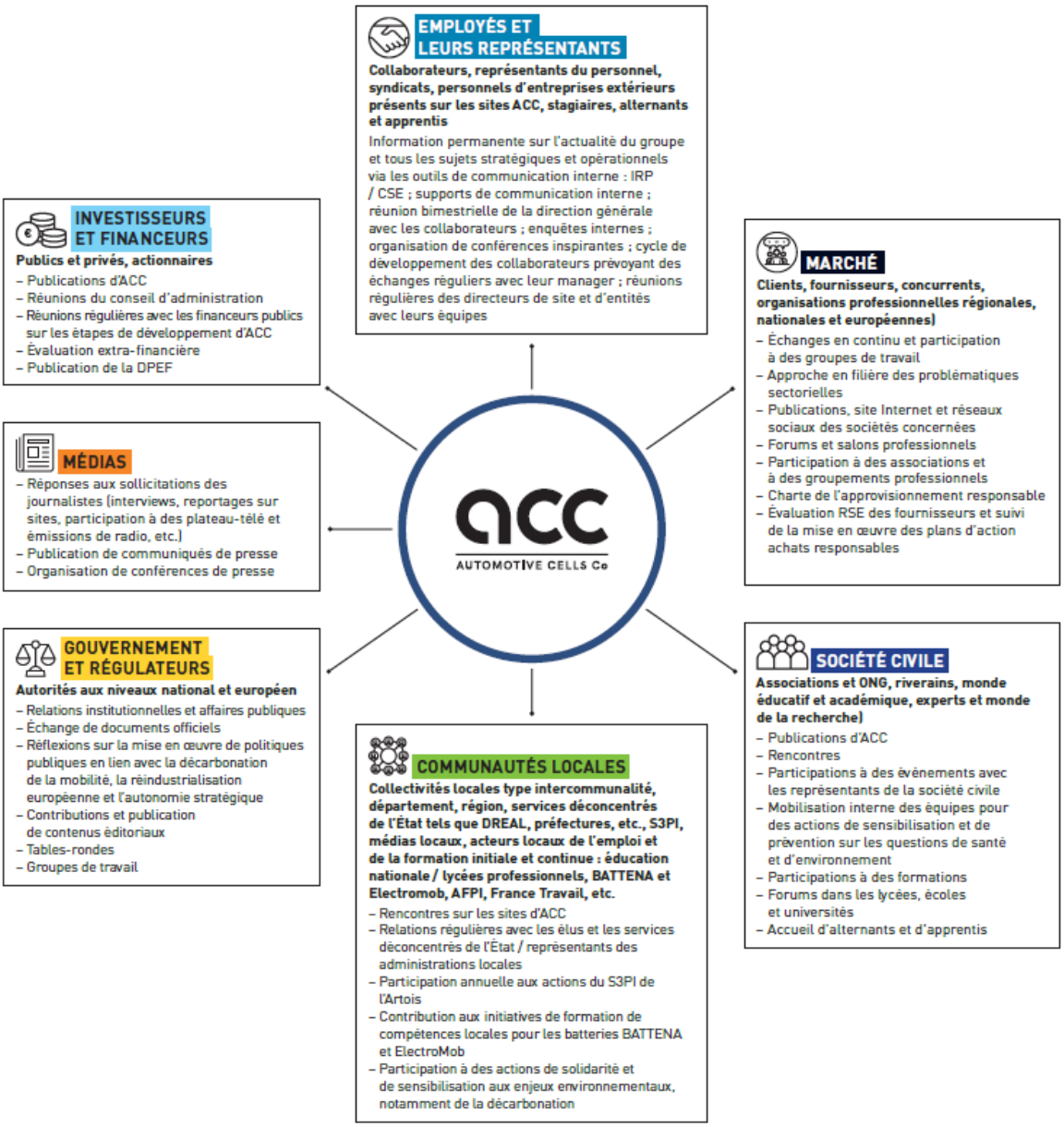
EMPLOYÉS ET LEURS REPRÉSENTANTS
Collaborateurs, représentants du personnel, syndicats, personnels d'entreprises extérieurs présents sur les sites ACC, stagiaires, alternants et apprentis
Information permanente sur l'actualité du groupe et tous les sujets stratégiques et opérationnels via les outils de communication interne : IRP / CSE ; supports de communication interne ; réunion bimestrielle de la direction générale avec les collaborateurs ; enquêtes internes ; organisation de conférences inspirantes ; cycle de développement des collaborateurs prévoyant des échanges réguliers avec leur manager ; réunions régulières des directeurs de site et d'entités avec leurs équipes
INVESTISSEURS ET FINANCEURS
Publics et privés, actionnaires
– Publications d'ACC
– Réunions du conseil d'administration
– Réunions régulières avec les financeurs publics sur les étapes de développement d'ACC
– Évaluation extra-financière
– Publication de la DPEF
MARCHÉ
Clients, fournisseurs, concurrents, organisations professionnelles régionales, nationales et européennes)
– Échanges en continu et participation à des groupes de travail
– Approche en filière des problématiques sectorielles
– Publications, site Internet et réseaux sociaux des sociétés concernées
– Forums et salons professionnels
– Participation à des associations et à des groupements professionnels
– Charte de l'approvisionnement responsable
– Évaluation RSE des fournisseurs et suivi de la mise en œuvre des plans d'action achats responsables
MÉDIAS
– Réponses aux sollicitations des journalistes (interviews, reportages sur sites, participation à des plateau-télé et émissions de radio, etc.)
– Publication de communiqués de presse
– Organisation de conférences de presse
acc
AUTOMOTIVE CELLS Co
GOUVERNEMENT ET RÉGULATEURS
Autorités aux niveaux national et européen
– Relations institutionnelles et affaires publiques
– Échange de documents officiels
– Réflexions sur la mise en œuvre de politiques publiques en lien avec la décarbonation de la mobilité, la réindustrialisation européenne et l'autonomie stratégique
– Contributions et publication de contenus éditoriaux
– Tables-rondes
– Groupes de travail
SOCIÉTÉ CIVILE
Associations et ONG, riverains, monde éducatif et académique, experts et monde de la recherche)
– Publications d'ACC
– Rencontres
– Participations à des événements avec les représentants de la société civile
– Mobilisation interne des équipes pour des actions de sensibilisation et de prévention sur les questions de santé et d'environnement
– Participations à des formations
– Forums dans les lycées, écoles et universités
– Accueil d'alternants et d'apprentis
COMMUNAUTÉS LOCALES
Collectivités locales type intercommunalité, département, région, services déconcentrés de l'État tels que DREAL, préfectures, etc., S3PI, médias locaux, acteurs locaux de l'emploi et de la formation initiale et continue : éducation nationale / lycées professionnels, BATTENA et Electromob, AFPI, France Travail, etc.
– Rencontres sur les sites d'ACC
– Relations régulières avec les élus et les services déconcentrés de l'État / représentants des administrations locales
– Participation annuelle aux actions du S3PI de l'Artois
– Contribution aux initiatives de formation de compétences locales pour les batteries BATTENA et ElectroMob
– Participation à des actions de solidarité et de sensibilisation aux enjeux environnementaux, notamment de la décarbonation

4. Les piliers de la stratégie RSE d'ACC

ACC a structuré sa démarche autour de 4 piliers, représentés ci-dessous.

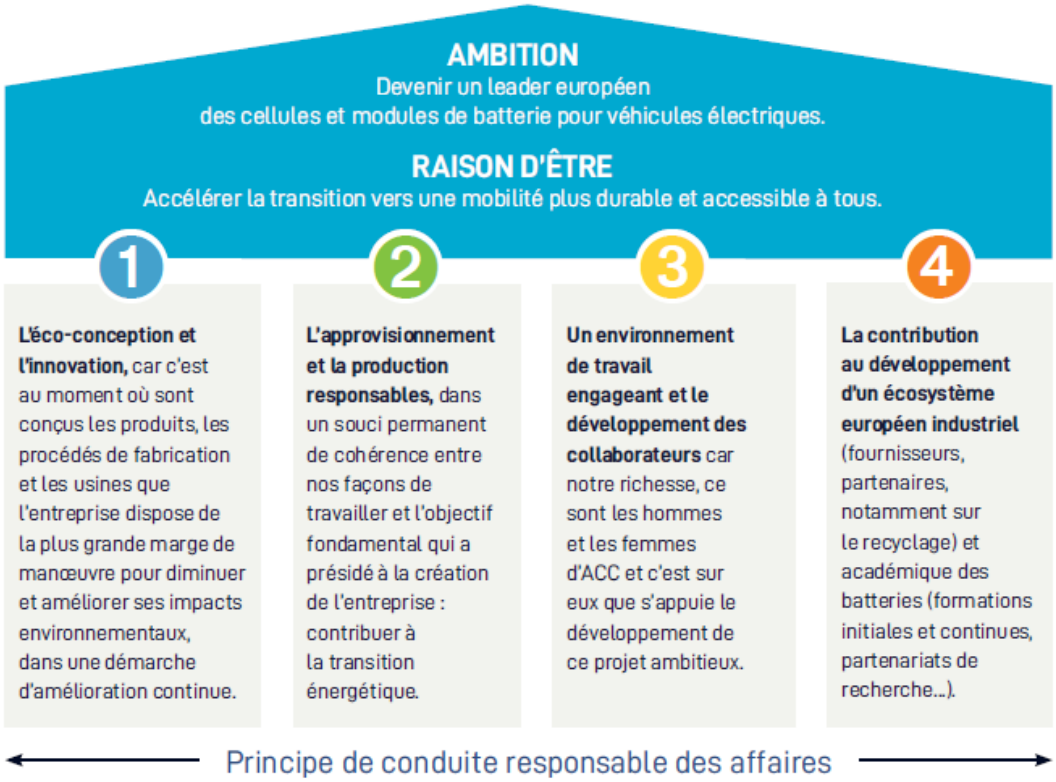

➢ *Pilier 1 : Eco-conception et innovation*

- Engagements :
  - Concevoir des procédés de fabrication et des produits toujours plus performants techniquement et toujours plus respectueux de l'environnement.
  - Développer un modèle circulaire, grâce à des produits qui peuvent être réparés, réutilisés ou recyclés, qui intègrent une part toujours plus importante de matériaux d'origine recyclée, et en travaillant à l'allongement de la durée de vie des produits.
- Axes d'action :
  - Utilisation de matériaux éco-compatibles et optimisation de la chimie.
  - Optimisation du design de nos produits dans l'objectif d'utiliser moins de matières premières et de diminuer le poids et le volume de nos modules.
  - Mise au point de procédés de fabrication plus vertueux.
  - Conception de produits qui durent dans le temps.

➢ *Pilier 2 : Approvisionnement et production durables*

Approvisionnement durable

- Engagement :

- Mettre en place et garantir une chaîne d'approvisionnement équitable, transparente et durable qui permette de réduire notre impact environnemental de manière continue.

- Axes d'action :
  - Définition de critères RSE pour ACC et ses fournisseurs dans le cadre de la charte de la chaîne d'approvisionnement durable et de questionnaires RSE pour les fournisseurs.
  - Mise en place d'un partenariat avec EcoVadis : formalisation d'une politique d'Achats Responsables, formation des acheteurs, évaluation et accompagnement des fournisseurs pour une montée en compétences et pour s'assurer de leur performance sur nos exigences RSE.
  - Prise en compte de nos exigences RSE dans les comités de sélection fournisseurs
  - Audits sur sites fournisseurs.
  - Formalisation et déploiement d'un programme « Devoir de vigilance » dans la chaine d'approvisionnement.

Production durable

- Engagement :
  - Réduire de manière active et continue l'impact environnemental des cellules et des modules de batterie à chaque étape de leur cycle de vie.
- Axes d'action :
  - Application des principes de l'éco-conception à ses produits et ses procédés industriels.
  - Réduction et optimisation de la consommation d'énergie.
  - Réduction de l'impact environnemental des transports et de la logistique.
  - Réduction de l'impact environnemental de ses matières premières et de ses activités.
  - Préservation des ressources en eau.
  - Réduction des déchets et adoption d'un modèle circulaire.

➢ *Pilier 3 : Environnement de travail attrayant et développement des collaborateurs*

- Engagements :
  - Accompagner le développement des compétences des collaborateurs grâce à des programmes de formation spécifiques, leur permettant d'acquérir l'expertise indispensable à la production de batteries.
  - Favoriser la motivation et un environnement propice à l'engagement pour nos salariés.
- Axes d'action :
  - Déploiement de matrices de compétences ACC par filière professionnelle pour structurer nos recrutements et nos actions de développement RH.
  - Déploiement de formations pour tous sur les fondamentaux de la vie en entreprise (RSE, anticorruption, sécurité…) et de formations spécifiques pour répondre aux besoins des métiers et au développement managérial.
  - Déploiement d'une plateforme de formation en ligne.
  - Mise en place d'un cycle de négociations a débuté en 2022 avec les représentants du personnel sur l'ensemble des sujets relatifs au travail et à la vie dans l'entreprise.
  - Réalisation d'enquêtes de satisfaction régulières auprès des salariés : deux enquêtes ont été menées en 2023 et 2024.

- **Pilier 4 : Ecosystème européen industriel et académique de la batterie**
  - **Engagements :**
    - Contribuer à la réindustrialisation et au développement d'un écosystème européen des batteries responsable.
    - Partager toutes les connaissances non protégées par la propriété intellectuelle avec l'industrie et la communauté scientifique.

  - **Axes d'action :**
    - Utilisation la reconversion de sites industriels existants (construction de notre Gigafactory de Billy Berclau sur un site industriel automobile existant).
    - Localisation de la chaîne d'approvisionnement en Europe.
    - Contribution à la formation et à l'employabilité des personnes dans nos territoires d'implantation.
    - Partage des connaissances avec la communauté scientifique, en particulier les résultats de notre R&D non couverts par la propriété intellectuelle.

Ces piliers sont sous-tendus par des règles de conduite des affaires responsables, s'appuyant sur les standards internationaux reconnus comme ceux de l'ONU et de l'OCDE.

Gouvernance RSE

Pour orienter ses ambitions en matière de RSE, ACC a mis en place une gouvernance dédiée, étroitement associée au pilotage de la stratégie globale du Groupe.

- L'approche RSE est pilotée et animée par une équipe interne organisée autour de plusieurs instances. La direction de la RSE, rattachée à la directrice financière, membre du comité exécutif. Elle est responsable du développement, de la coordination et du pilotage de l'ambition RSE d'ACC, notamment, de la feuille de route CO_2 et environnementale, la mise en œuvre d'une chaîne d'approvisionnement responsable, la valorisation de la culture RSE en interne et auprès des parties prenantes externes, ainsi que du reporting de durabilité conformément à la réglementation européenne.
- Le comité de pilotage RSE (« CSR SteerCo »), réuni une fois par trimestre avec les membres du comité exécutif et les représentants des directions HSE, des achats, de la chaîne d'approvisionnement, afin de valider l'allocation des ressources ainsi que les décisions stratégiques en matière de RSE.
- Le Comité Carbone, réuni mensuellement avec les membres du comité exécutif et les représentants des départements Achats, Ventes, Projets Clients et Opérations, en charge de gérer la stratégie et la performance de l'entreprise en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de suivre le déploiement de la feuille de route carbone.
- Les « CSR champions », réseau de correspondants RSE sur le terrain, constitué sur la base du volontariat, contribue à la diffusion de la culture RSE au sein du groupe et permet d'identifier et partager les meilleures pratiques et initiatives au cours de comités opérationnels, animés par l'équipe RSE centrale, qui se réunissent une fois tous les deux mois lors de CSR Forum.

Analyse de matérialité et évaluation des risques extra-financiers liés à l'activité d'ACC

ACC a réalisé un premier exercice d'analyse de matérialité en 2021 pour accompagner sa démarche RSE. Cette première version a été complétée en 2023 avec l'identification d'une liste d'enjeux extra-financiers matériels pour ACC. Capitalisant sur ces travaux, une analyse de double matérialité a été conduite en 2024 avec le concours d'un cabinet de conseil, suivant les préconisations de l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) et les normes européennes CSRD/ESRS correspondantes. Cette analyse de double matérialité intègre la matérialité d'impact – l'évaluation des effets des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société (dimension « inside out ») – et la matérialité financière – les enjeux, risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance, susceptibles d'avoir un impact sur la performance économique et financière de l'entreprise (dimension « outside in »).

Dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière, l'analyse de double matérialité ainsi que la procédure de gestion des risques Groupe ont servi de point d'appui pour affiner l'analyse des risques extra-financiers liés à l'activité d'ACC.

1. Analyse de double matérialité

Afin de conduire l'analyse de double matérialité, il a été décidé de capitaliser sur l'analyse menée en 2023, notamment sur les enjeux identifiés dans ce cadre (36 enjeux, voir tableau en annexe) et sur la série d'entretiens menés alors avec les parties prenantes externes et internes d'ACC.

Enjeux potentiels

La liste des enjeux potentiels identifiés en 2023 a été rapprochée et mise en concordance avec les enjeux tels que définis par la CSRD (cf. liste de référence de l'acte délégué du 31 juillet 2023– ESRS 1 – AR16). Elle a été réorganisée, simplifiée et certains enjeux ont fait l'objet d'une reformulation. Ce travail a donné lieu à une liste revue, ramenée à 22 enjeux potentiels, détaillée dans le tableau ci-dessous.

#	Enjeux potentiels	Correspondance ESRS (Thème)	Correspondance ESRS (Sous-Thème – *Sous-sous thème*)
	Environnement		
1	Adaptation au changement climatique	E1 -Changement climatique	Adaptation au changement climatique
2	Atténuation du changement climatique	E1 – Changement climatique	Atténuation du changement climatique
3	Utilisation des ressources et économie circulaire	E5 – Economie circulaire	Ressources entrantes, y compris utilisation des ressources Ressources sortantes liées aux produits et services
4	Pollution	E2 – Pollution	Pollution de l'air Pollution des sols Pollution des eaux Substances (extrêmement) préoccupantes
5	Eau	E3 – Ressources aquatiques et marines	Eau *Consommation d'eau* *Prélèvements d'eau* *Rejet des eaux*
6	Déchets	E5 – Economie circulaire	Déchets
7	Biodiversité et écosystèmes	E4 – Biodiversité et écosystèmes	Incidences sur l'étendue et l'état des écosystèmes
	Social		
8	Dialogue social	S1 – Effectifs de l'entreprise	Conditions de travail *Dialogue social*
9	Santé et sécurité	S1 – Effectifs de l'entreprise	Conditions de travail *Santé et sécurité*
10	Formation et développement des compétences	S1 – Effectifs de l'entreprise	Egalité de traitement et égalité des chances pour tous *Formation et développement des compétences*
11	Equilibre vie professionnelle et vie privée	S1 – Effectifs de l'entreprise	Conditions de travail *Equilibre entre vie professionnelle et vie privée*
12	Diversité et inclusion	S1 – Effectifs de l'entreprise	Egalité de traitement et égalité des chances pour tous *Egalité de genre et égalité de rémunération pour un travail de valeur égale* *Emploi et inclusion des personnes handicapées* *Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail* *Diversité*
13	Travail forcé et travail des enfants	S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur	Autres droits liés au travail *Travail des enfants* *Travail forcé*

#	Enjeux potentiels	Correspondance ESRS (Thème)	Correspondance ESRS (Sous-Thème – *Sous-sous thème*)
	Social (suite)		
14	Qualité produit	S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux	Sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux *Sécurité de la personne*
15	Sécurité produit	S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux	Sécurité des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux *Sécurité de la personne*
16	Impact économique de la réindustrialisation	Spécifique ACC	
17	Droits des communautés	S3 – Communautés touchées	Droits économiques, sociaux et culturels des communautés Logement adéquat *Eau et assainissement* *Incidences liées à la terre* *Incidences liées à la sécurité*
	Conduite des affaires		
18	Engagement avec les parties prenantes	G1 – Conduite des affaires	Engagement politique et lobbying
19	Transparence et divulgation	Spécifique ACC	
20	Sécurité et protection des données	S1 – Effectifs de l'entreprise S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux	Autres droits liés au travail Incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux *Protection de la vie privée*
21	Ethique et anti-corruption	G1 – Conduite des affaires	Corruption et versements de pots de vin *Prévention et détection, y compris les formations* *Incidents / Cas*
22	Transparence et traçabilité de la chaine de valeur	G1 – Conduite des affaires	Gestion de la relation avec les fournisseurs, y compris les pratiques en matière de paiement

Evaluation de la matérialité des enjeux

Impact, Risques et opportunités

A partir de la liste d'enjeux potentiels, le travail d'analyse a été complété par l'identification des Impacts, Risques et Opportunités (IROs), reposant sur :

- Un ensemble de documents internes et externes tels que le DMS (système de gestion documentaire interne comprenant la cartographie des processus, les procédures générales et spécifiques), le registre des risques Groupe, les rapports antérieurs (Rapport RSE 2022 et 2023, DPEF 2023), l'analyse de double matérialité antérieure
- Une nouvelle série d'entretiens avec les parties prenantes internes pertinentes. Quinze experts internes des sujets environnementaux, sociaux et de conduite des affaires ont ainsi été interviewés permettant d'affiner l'identification des IRO.

Evaluation de la matérialité

L'étape suivante a consisté à évaluer la matérialité de chaque enjeu selon la double dimension de la matérialité d'impact («Inside Out ») et de la matérialité financière (« Outside In »)

- Matérialité d'impact

Dans le cas d'un impact négatif, la matérialité est déterminée en fonction de sa sévérité, elle-même déterminée par trois facteurs : ampleur (importance de l'impact sur une échelle de 0, aucune, à 5, totale), étendue (portée de l'impact sur une échelle de 0, aucune, à 5, totale) et réversibilité de l'impact (sur une échelle de 0, totalement réversible, à 5, irréversible), et de son caractère réel ou potentiel. Dans le cas d'un impact potentiel, il est tenu compte de la probabilité d'occurrence.

Concernant les impacts positifs, les mêmes critères sont retenus hormis le caractère irrémédiable de l'impact.

Représentation graphique du processus d'évaluation

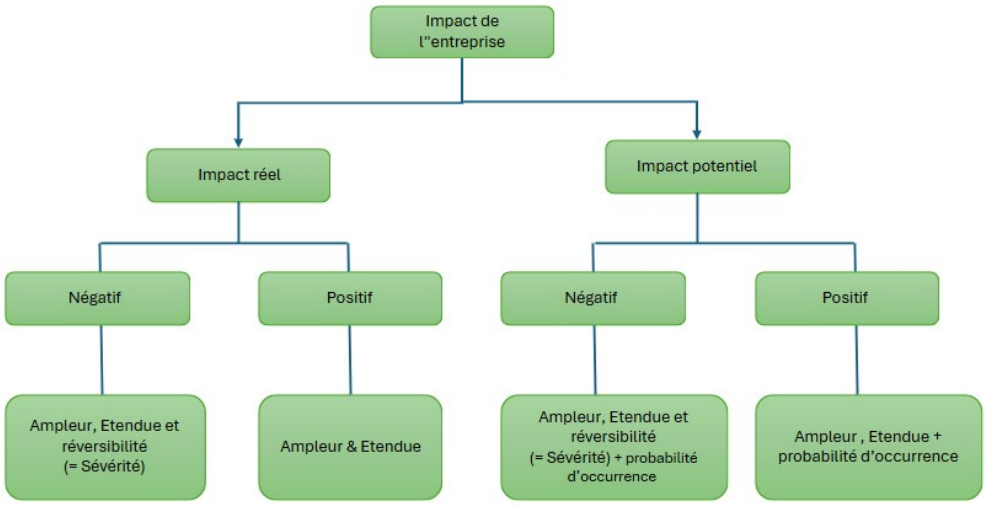

Pour évaluer la Sévérité de l'impact, ACC fait une moyenne des trois critères en suivant la grille suivante :

- Ampleur : échelle de 0 (aucune) à 5 (totale)
- Etendue : échelle de 0 (aucune) à 5 (totale)
- Réversibilité : échelle de 0 (totalement réversible) à 5 (irréversible)

Une probabilité d'occurrence est appliquée aux impacts potentiels avec 3 niveaux de référence, chacun comportant une valeur associée : Improbable (1), Probable (3), Hautement probable (5). Cette échelle est cohérente avec celle relative à la gestion des risques Groupe.

Le tableau ci-dessous reprend les éléments de la grille de notation en détail.

Ampleur	*Etendue*	*Réversibilité*	*Probabilité d'occurrence*
0. Aucun	0. Aucun	0. Réversible	1. Improbable
1. Minimal	1. Limité	1. Réversible relativement aisément à CT	3. Probable
2. Modéré	2. Concentré	2. Réversible avec effort (temps & coût)	5. Hautement Probable
3. Moyen	3. Moyen	3. Difficilement réversible ou à moyen terme	
4. Elevé	4. Etendu	4. Très difficilement réversible ou à long terme	
5. Total	5. Total	5. Irréversible	

La matérialité d'impact (MI) est notée de la façon suivante :
MI = Sévérité (moyenne des 3 critères Ampleur, Etendue, Réversibilité) x Probabilité d'Occurrence,

Le seuil de matérialité est défini selon le schéma ci-dessous pour les impacts potentiels.

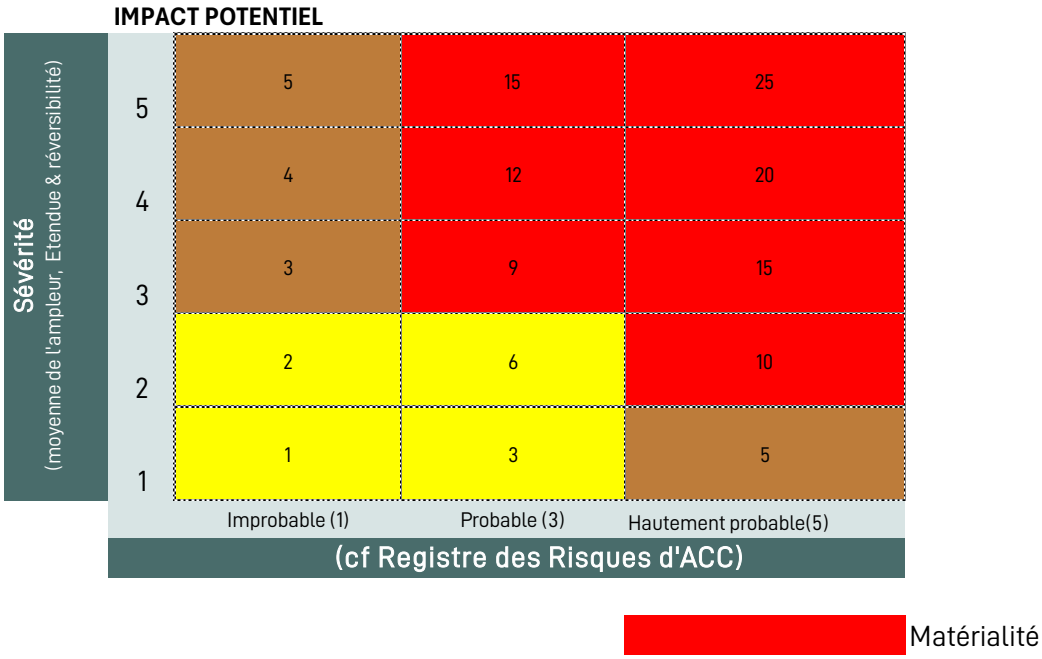

Pour les impacts réels ainsi que pour les enjeux relatifs aux droits humains (en l'espèce, travail forcé et travail des enfants), un facteur multiplicatif équivalent à la probabilité d'occurrence maximale (5) est systématiquement retenu.

- **Matérialité financière**

Le processus décrit ci-dessous s'aligne sur les attentes réglementaires de la CSRD et s'appuie également sur les méthodologies d'évaluation des risques internes à ACC pour la cotation.

Importance des risques et opportunités

Pour évaluer l'importance des risques et des opportunités, ACC a retenu deux critères d'évaluation :

- La probabilité d'occurrence, avec 3 niveaux de référence, chacun comportant une valeur associée : Improbable (1), Probable (3), Hautement probable (5)
- L'ampleur potentielle des incidences financières (risques et opportunités), avec 3 niveaux de référence, chacun comportant une valeur associée : Modéré (1), Sérieux (3), Majeur (5)

Evaluation des seuils de matérialité financière

La Matérialité Financière (MF) a été notée de la façon suivante :

MF = Ampleur x Probabilité d'Occurrence

Le seuil de matérialité est défini selon le schéma ci-dessous.

Ampleur	Probabilité d'occurrence		
Majeur (5)	5	15	25
Serieux (3)	3	9	15
Modéré (1)	1	3	5
	improbable (1)	Probable (3)	Hautement probable (5)

Matérialité

Enjeux matériels – Matrice de double matérialité

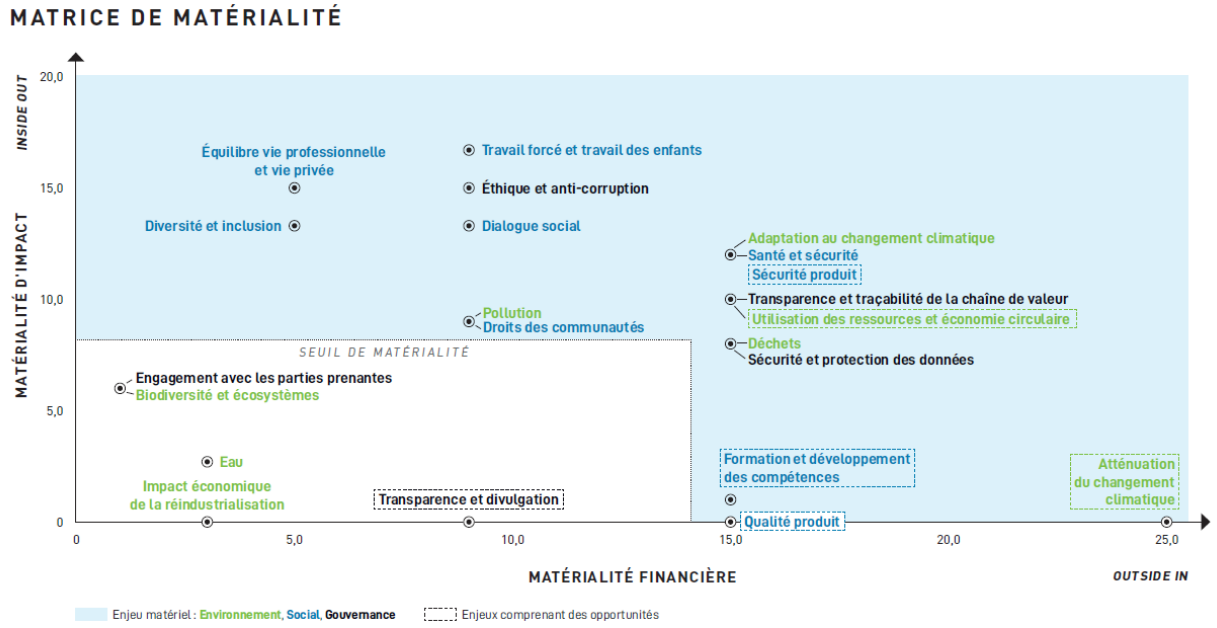

** : libellé entouré en pointillé lorsque l'enjeu présente des opportunités en sus des risques*

La consolidation et l'analyse des résultats ont fait ressortir les enseignements suivants :

- A partir de la liste initiale de 22 enjeux, **17 enjeux sont ressortis matériels**
  - **5 enjeux environnementaux** : adaptation au changement climatique, atténuation du changement climatique, utilisation des ressources et économie circulaire, pollution et déchets.
  - **9 enjeux sociaux et sociétaux :** dialogue social, santé et sécurité, formation et développement de compétences, équilibre entre vie professionnelle et vie privée,

diversité et inclusion, travail forcé et travail des enfants, qualité produit, sécurité produit, droits des communautés.

- **3 enjeux de conduite des affaires** : sécurité et confidentialité des données, éthique et anti-corruption, transparence et traçabilité de la chaîne d'approvisionnement

L'eau et la biodiversité n'ont pas été jugés matériels au sens de la CSRD, s'appuyant sur les éléments suivants :

- Concernant l'eau, l'étude d'impact pour la Gigafactory de Billy-Berclau, qui qualifie l'impact de la consommation d'eau de 'moyen' en raison de l'historique industriel du site et de la consommation annuelle moyenne de l'usine ACC.
- Concernant la biodiversité, l'implantation sur des sites industriels existants (approche « brownfield » : favorisant la reconversion de sites industriels existants plutôt que la construction de nouveaux bâtiments) et les mesures de préservations prises, conformément au principe ERC et à la réglementation des ICPE.

- **Un groupe de 5 enjeux matériels se dégage plus particulièrement**, traduisant une **matérialité élevée sur ses deux dimensions**, impact et financière : atténuation du changement climatique, santé et sécurité, sécurité produit, transparence et traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, utilisation des ressources et économie circulaire.

- Un groupe de **3 enjeux** présente une **matérialité quasi exclusivement financière** : adaptation au changement climatique, qualité produit et formation & développement des compétences

- Un groupe de **5 enjeux** présente une **matérialité principalement d'impact** : travail forcé et travail des enfants, équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, diversité et inclusion, éthique et anti-corruption, dialogue social.

- Les **4 enjeux** restants sont **proches des seuils de matérialité** : pollution et droits des communautés, proches du seuil de matérialité d'impact et non matériels sur le plan financier, déchets et sécurité & protection des données, proches du seuil de matérialité financière.

2. Evaluation des risques extra-financiers dans le contexte DPEF

A partir de l'analyse de double matérialité, conduite avec l'aide d'un cabinet de conseil externe, et du cadre d'évaluation et de gestion des risques Groupe, ACC a défini les risques extra-financiers les plus critiques ainsi que les indicateurs de performance associés pour leur suivi.

Risques RSE et indicateurs de Performance

Description du risque et impacts principaux (source Analyse Double Materialité)	Mesures de gestion du risque	Indicateur de performance
Environnement		
Risque Incapacité à maîtriser les émissions carbone *Impact* Défiance des parties prenantes (dont les clients) Réputation	• Procédure de gestion des GES fixant les principes de l'élaboration de la stratégie carbone, les modalités de calcul et de suivi de l'empreinte carbone, la conformité réglementaire, la communication et sensibilisation • Comité carbone mensuel instauré en 2024 avec pour objectif de piloter la stratégie et la performance GES de l'entreprise, communiquer les dernières évaluations d'empreinte carbone de chaque projet, suivre le déploiement de la feuille de route carbone et reporter les points bloquants. *Nb : Le plan de transition n'est pas encore détaillé car l'entreprise vient de réaliser son premier bilan carbone et a besoin d'identifier les scénarios pour structurer le plan d'action Les principaux leviers d'optimisation ont été identifiés.* • Stratégie d'approvisionnement en électricité visant la réduction des émissions de CO_2. L'objectif étant d'atteindre 70% d'électricité décarbonée à horizon 2029 par la mise en place de contrats LT garantissant l'approvisionnement en énergie décarbonée, le recours à des PPA et des garanties d'origine ainsi que la production d'énergie sur site (panneaux solaires). • Développement d'un système de gestion environnementale et sociale (ESMS) posant les principes et objectifs guidant l'activité d'ACC afin de minimiser son impact environnemental • Processus de certification ISO14001 et ISO50001 en cours • Accompagnement des fournisseurs dans l'identification et le suivi de leur empreinte carbone ; cascading d'objectifs CO_2 aux fournisseurs de matériaux clés, compatibles avec la trajectoire carbone par module (<40 kg CO_2eq/kWh en 2030) • Actions de sensibilisation des collaborateurs (fresque du climat – 10 fresques en 2024, c/100 participants ; ateliers my CO_2)	- Empreinte carbone ACC (scope 1 , 2 & 3) - Empreinte carbone des modules** -% électricité bas carbone** - % énergie renouvelable**
Risque Difficulté à maîtriser le cycle de vie et la circularité des produits (dont les déchets) *Impact* Gaspillage des ressources	• Approche « Brownfield » : favorisant la reconversion de sites industriels existants plutôt que la construction de nouveaux bâtiments (site de Billy Berclau fruit d'une reconversion d'un site de fabrication de moteurs diesel de la Française de Mécanique) • Procédures générales et spécifiques encadrant la gestion des déchets (classification, tri, emballage, traitement, tenue des registres, information, propreté, sécurité) • Audits internes réguliers des sites du Groupe (3 sites audités en 2024) suivis, le cas échéant, de plans d'actions correctifs	- Taux de valorisation des déchets*** - Taux de recyclage des déchets***

Mise en péril de l'outil de production Coût financier Réputation	• Actions de valorisation des déchets : recyclage des rebuts solides (contrats avec deux partenaires européens spécialisés), actions continues en vue d'optimiser la valorisation des déchets (étude technico-économique en cours pour évaluer la possibilité de traiter les effluents contenant de l'eau, tests à venir pour explorer la possibilité de régénérer la NMP contenue dans les effluents liquides issus du lavage des mixeurs cathode) • Actions de sensibilisation et communication : « Essentials » déchets, formations coordonnées avec prestataires	

*NB : * nouvel indicateur ; ** nouvel indicateur non disponible ; *** les deux indicateurs de Circularité , nouveaux par rapport à la DPEF 2023 viennent remplacer l'indicateur initialement pressenti Taux de recyclabilité car plus pertinents pour traduire le pilotage du risque, les données correspondant à l'empreinte carbone ne sont pas encore stabilisées et non disponibles*

Description du risque et impacts principaux (source Analyse Double Materialité)	Mesures de gestion du risque	Indicateur de performance
Social		
Risque Difficultés à instaurer un environnement de travail assurant santé et sécurité *Impact* Désengagement des collaborateurs Défaut d'attractivité de nouveaux talents / Dévalorisation de la marque employeur Coût financier	• Charte des droits de l'homme et politique du travail décrivant les engagements d'ACC auprès de ses collaborateurs directs et vis-à-vis des sous-traitants et des fournisseurs • Politique de Sureté, Santé et Sécurité au travail et mise en place d'une charte HSE signée par les sous-traitants ; tableau de bord HSE permettant le suivi des indicateurs principaux (dont le TRIR) • Présentation des plans d'action HSE et des résultats à chaque Comité Exécutif • Outils dédiés : déploiement d'un système de signalement des événements HSE (accidents, quasi-accidents, situations à risque) : TESS ; nouvelle plateforme dédiée à la gestion des produits chimiques • Contrôles réguliers et suivi du respect des protocoles : audits internes, « Prevention walks » et « Safety minutes » permettant de contrôler le respect des protocoles de sécurité ; comités HSE mensuels par site avec suivi des KPIs et des plans d'action (dashboard) • Actions de formation : formation systématique HSE pour chaque nouvel arrivant, formations HSE pour les managers, formation SST, ateliers santé autour des TMS, sensibilisation à la radioprotection et aux gestes qui sauvent • Actions de communication et sensibilisation : 15 « Safety Essentials » (+5 en 2024), journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, visio conférences avec des intervenants externes, un escape game, actions de sensibilisation aux risques psychosociaux (formation obligatoire), - mise à disposition sur le site intranet d'informations par site des contenus clés, les contacts et les numéros de téléphone d'urgence • Nouvelle politique en matière de harcèlement sexuel et de comportements sexistes (affiches) et nomination de référents • Actions mises en œuvre pour le bien-être au travail, telles que l'accord sur le télétravail	- TRIR (nombre total d'incidents enregistrés par million d'heures travaillées)
Risque Difficultés à créer un environnement de travail inclusif *Impact* Dévalorisation de la marque employeur Défaut d'attractivité des nouveaux talents Désengagement des salariés	• Charte des droits de l'homme et politique du travail décrivant les engagements d'ACC auprès de ses collaborateurs directs et vis-à-vis des sous-traitants et des fournisseurs • Valeurs ACC favorisant la diversité (commission diversité avec représentants salariés) • Mesures de gestion des risques psychosociaux, du harcèlement au travail, du handicap et de la non-discrimination (référents handicap, référents harcèlement, systèmes d'assistance sociale, d'écoute et d'accompagnement des salariés), formations et communications • Réseau interne des femmes de l'entreprise Pow'her (créé en 2021) œuvrant à faire de l'entreprise un lieu de travail solidaire et convivial, propre à soutenir la diversité et l'avancement professionnel des femmes via des actions transversales	- Proportion de femmes parmi la population cadre*

Description du risque et impacts principaux (source Analyse Double Materialité)	Mesures de gestion du risque	Indicateur de performance
Social		
Risque Difficultés à attirer, développer et retenir les collaborateurs *Impact* Perte de compétences clés Difficultés opérationnelles et/ou commerciales Coût financier	• 3 leviers principaux activés pour attirer les talents : (i) présence en ligne, campagne programmatique ciblant les profils de fabrication, campagnes médiatiques; (ii) mise à disposition d'une application de cooptation (iii) création de compétences et relations avec les écoles, programme d'apprentissage, avec les lycées professionnels locaux, lancement d'ACC UNITED, programme d'ambassadeurs pour les étudiants, programme pour les écoles et programme de formation professionnelle "conducteur d'Installations et de machines Automatisées" en partenariat avec France Travail • Stratégie de formation à destination des collaborateurs : mise à disposition de 3 plateformes dédiées : Place de la formation, 360Learning, goFLUENT Language academy, programmes de formations spécifiques (ex - parcours leadership, formations techniques spécialisées) • Programme "Empower" et outils numériques pour soutenir le développement des employés, y compris l'évaluation des performances, le dialogue sur la carrière et le plan de succession • Engagement au sein d'initiatives externes (BATTENA et ElectroMob), visant à former des talents dans les métiers d'avenir soutenus par France 2030 ; participation avec le Fraunhofer Institute sur le projet EBBC pour la formation continue en technologie des batteries • Recherche du meilleur cadre et des meilleurs rythmes de travail qui répondent aux besoins de l'entreprise tout en offrant aux collaborateurs un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée et une juste reconnaissance • Politiques de rémunération et d'avantages sociaux en vue de rémunérer les employés de manière compétitive et équitable • Entretien d'un dialogue social régulier et constructif avec les partenaires sociaux (réunions CSE mensuelles, NAO sur les sujets salariaux, intéressement , télétravail, bien-être au travail...)	- Taux de rotation des effectifs - Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé

Description du risque et impacts principaux (source Analyse Double Materialité)	Mesures de gestion du risque	Indicateur de performance
Conduite des affaires		
Risque Difficultés à mettre en place une chaîne d'approvisionnement responsable *Impact* Défiance des parties prenantes (dont les clients) Réputation	• Nouvelle version de la Charte de la chaîne d'approvisionnement durable, étendue à l'ensemble des fournisseurs d'ACC, y compris les fournisseurs indirects pour 2025, annexée aux contrats commerciaux conclus avec les fournisseurs • Processus d'évaluation des fournisseurs défini à partir de la Charte de la chaîne d'approvisionnement durable, une évaluation par EcoVadis (systématique pour les fournisseurs directs) et un système d'évaluation propre à ACC comprenant des critères RSE complets et de traçabilité des matières premières • Programme de suivi approfondi engagé en 2024 pour 5 matières premières clés : Lithium, Cobalt, Nickel, Manganèse et Graphite naturel, avec des objectifs de cartographie détaillée de la chaine d'approvisionnement amont jusqu'aux mines d'où sont issus les matériaux entrant dans la composition des cellules fabriques par ACC, et des exigences de certification par un tiers indépendant des mines en fonction du profil de leur profil de risque. • Accompagnement des fournisseurs dans leur processus d'évaluation Ecovadis • ACC est un membre actif de l'Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA) qui promeut les pratiques minières responsables tout au long de sa chaîne d'approvisionnement	- Taux de signature de la Charte de la chaîne d'approvisionnement durable
Risque Non-respect des réglementations et des meilleures pratiques en matière d'éthique des affaires *Impact* Défiance des parties prenantes (dont les clients) Réputation Pénalités ou amendes	• Code éthique et politique de tolérance zéro • Code de conduite anti-corruption • Formation des collaborateurs (dont le module anti-corruption) • Dispositif d'alerte auprès du responsable de la conformité pour ACC et la chaîne d'approvisionnement amont	- Taux de validation de la formation anti-corruption des salariés exposés* dans les 6 mois de leur arrivée

Indicateurs de Performance	2023	2024	Objectif	Commentaires
Environnement				
Empreinte carbone ACC scopes 1 & 2	7902 t CO_2 eq	18 432 t CO_2 eq	En cours de définition**	Périmètre : France. Augmentation liée à la montée en production du site de Billy-Berclau
Empreinte carbone ACC scope 3	NA	149 281 t CO_2 eq	En cours de définition**	Périmètre : France
Empreinte carbone des modules	En cours de construction	Non pertinent	<40 kg CO_2 eq/kWh d'ici 2030	2024 non pertinent car en phase de démarrage (volumes non représentatifs de vie-série)
% Energie Renouvelable***	NA	NA	Mix énergétique intégrant des énergies renouvelables via des mécanismes de type PPA et la production d'énergie sur site avec des panneaux solaires	Stratégie d'approvisionnement visant à favoriser l'approvisionnement en électricité bas carbone dont le recours à des énergies renouvelables. Le poids de la consommation de gaz dans le mix est appelé à décliner.
% Electricité bas carbone***	NA	NA	70% à horizon 2029	Stratégie d'approvisionnement visant à favoriser l'approvisionnement en électricité bas carbone (contrats LT, PPA, Garanties d'origine)
Taux de valorisation des déchets	NA	83%	En cours de définition**	Nouvel indicateur
Taux de recyclage des déchets	NA	55%	En cours de définition**	Nouvel indicateur
Social/Sociétal				
TRIR	7,00	4,80	Inférieur à 1 d'ici 2030	Taux Global reporté pour les employés ACC & sous-traitants
Taux de rotation des effectifs	8,9%	11,4%	8% d'ici 2030	Périmètre France uniquement (93% des effectifs totaux). Augmentation liée au site de Billy-Berclau Douvrin sur un bassin d'emploi concurrencé
Proportion de femmes parmi la population cadre	21,95%*	23,32%	30% d'ici 2030	Plan d'action pour approcher l'objectif
Nombre moyen d'heures de formation par employé par an	8,78 h	14,33h	En cours de définition	Augmentation en 2024 liée à l'arrivée des salariés de Billy Berclau à former sur les équipements installés
Conduite des affaires				
Taux de signature du code de conduite fournisseurs directs	90%	90%	100% d'ici 2030	Fournisseurs de matières entrant dans la composition des produits.
Taux de validation de la formation anti-corruption des salariés exposés dans les six mois de leur arrivée****	N/A	100%	100%	concerne la population suivante : Excom, Achats, Stratégie , Sales & Marketing ; Affaires Publiques, Qualité (achats) et VP des usines .

** : Valeur 2023 corrigée pour répondre à la définition du nouvel indicateur - le taux de la DPEF 2023 de 26,6% correspondait à un ratio femmes/hommes*

*** : Les objectifs moyen terme relatifs à l'empreinte carbone et à l'économie circulaire pourront être fixés lorsque la phase de production aura atteint un régime stabilisé*

**** : stratégie de diversification des sources d'approvisionnement en électricité en cours de déploiement en 2025*

***** : le taux de 2023 (78%) correspondait au taux de formation sur la population totale, l'audit IATF a recommandé de suivre plus spécifiquement la population exposée. Dans le secteur privé, les risques concernent en effet les personnes en contact quotidien avec les clients, les fournisseurs et les autorités. Chez ACC, les personnes à risque identifiées sont celles des achats, des ventes, des affaires publiques, de la qualité achat, les membres de l'ExCom et les vice-présidents des sites. Ces deux dernières catégories, en raison de leur pouvoir décisionnaire, peuvent être régulièrement sollicitées par des contreparties potentielles ou être en relation avec les autorités pour défendre les intérêts de l'entreprise.*

méthodologie et périmètre des indicateurs de performance extra-financière

La Déclaration de performance extra-financière 2024 s'attache à produire les informations extra-financières les plus pertinentes pour ACC au regard de son modèle d'affaires et des enjeux RSE majeurs identifiés. Le Groupe ayant été créé récemment, toutes les politiques, données chiffrées, cibles et objectifs RSE, ainsi que les trajectoires associées, ne sont pas encore entièrement définis ou disponibles pour l'ensemble des sujets. Par ailleurs, certaines informations n'ont pas été publiées car concernant des données sensibles et confidentielles.

Le rapport est réalisé à l'image du rapport de gestion, sur la base des états financiers consolidés d'ACC et couvre les activités en France, les projets italiens et allemands étant en pause.

Indicateurs environnementaux

Empreinte carbone des modules : en cours de construction

Empreinte Carbone scopes 1 & 2 & 3

Indicateur rapportant les émissions de gaz à effet de serre (GES) imputables à ACC au titre de son activité. Pour l'année 2024, ACC a calculé ses émissions de GES pour les scopes 1 et 2 en s'appuyant sur les principes du GHG Protocol.

- Sites inclus: Bruges, Nersac, Billy-Berclau.
- Sites exclus : Paris où ne sont réalisées que des activités de bureau, ainsi que les usines de Kaiserslautern et Termoli « en pause ». Ces sites n'ont produit aucune émission directe pour l'année 2024.
- Le scope 1 comprend les émissions directes, provenant des activités d'ACC.
    - Ces émissions sont essentiellement liées à la combustion de combustibles afin de produire de la chaleur ou de la vapeur. Seules les émissions issues de la combustion de gaz naturel ainsi que de fioul ont été comptabilisées.
    - Aucune émission directe de GES issue des procédés de production n'a été identifiée.
    - Pour le poste transport de matériaux, de produits, de déchets et d'employés, seul le transport des employés dans des véhicules détenus par l'entreprise a pu être identifié à date. Ces émissions sont considérées comme marginales et n'ont pas été prises en compte.
    - Concernant les émissions fugitives, seules les émissions accidentelles de fluides frigorigènes sur des installations de climatisation ont été identifiées. Le reporting de ces données est à mettre en place.
- Le scope 2 comprend les émissions indirectes liées à la production d'énergie consommée par ACC
    - Pour 2024, le scope 2 correspond aux achats d'électricité pour les sites de Bruges, Nersac et Billy-Berclau.
- Le scope 3 comprend les élements suivants :
    - Achats de biens et services : achats directs de matières premières dont l'impact est significatif
    - Achats d'équipements
    - Construction des bâtiments
    - Emissions en lien avec l'énergie non inclues dans les scopes 1 et 2
    - Déchets

Proportion d'énergie renouvelable

La proportion d'énergie renouvelable correspond à la stratégie d'approvisionnement visant à favoriser l'approvisionnement en électricité bas carbone dont le recours à des énergies renouvelables. Le poids de la consommation de gaz dans le mix est appelé à décliner. La stratégie de diversification des sources d'approvisionnement en électricité est en cours de déploiement en 2025, les données ne sont donc pas encore disponibles

Consommation annuelle d'énergie renouvelable (Purchase Power Agreement, Garanties d'origine, production d'électricité sur site au moyen de panneaux solaire) rapportée à la consommation totale d'énergie.

Proportion d'Electricité bas Carbone :

Permet de suivre la Stratégie d'approvisionnement visant à favoriser l'approvisionnement en électricité bas carbone. Comprend l'énergie nucléaire, et les énergies renouvelables (cf ci-dessus) rapportée à la consommation totale d'énergie. La stratégie de diversification des sources d'approvisionnement en électricité est en cours de déploiement en 2025, les données ne sont donc pas encore disponibles

Taux de recyclage des déchets (waste recycling rate)

Quantité totale de déchets recyclés rapportée à la Production totale de déchets

La production totale de déchets inclut :

- Les rebuts de production solides
- Les rebuts de production liquides
- Les déchets dangereux (hors familles Scraps liquides & Solides)
- Les déchets non dangereux (hors familles rebuts de production liquides & solides)

Le périmètre retenu en 2024 comporte les sites de Bruges, Nersac et Billy-Berclau

Taux de valorisation des déchets (waste recovery rate)

Quantité totale de déchets valorisés rapportée à la Production totale des déchets ; comprend donc la valorisation matière (recyclage) et la valorisation énergétique.

Le périmètre retenu en 2024 comporte les sites de Bruges, Nersac et Billy-Berclau

Indicateurs sociaux et sociétaux

TRIR (Total Recordable Incident Rate)

Le TRIR est calculé en rapportant le nombre d'incidents au nombre d'heures travaillées sur un an, multiplié par 1 000 000.

Le périmètre retenu pour le calcul 2024 comprend :

- Les sites français (Bruges, Nersac, Billy-Berclau)
- Les employés ACC ainsi que les sous-traitants

Les incidents comptabilisés comprennent :

- Les accidents avec arrêt (LTI - Lost Time Injury)
- Les cas de travail restreint (RWC - Restricted Work Cases)
- Les traitements médicaux (MT - Medical Treatment)
- Les accidents mortels (FAT - Fatalities)

Taux de rotation des effectifs

Il rapporte le nombre de départs sur l'année à l'effectif moyen mensuel cumulé sur 12 mois.

Les départs comprennent les démissions, les licenciements, les fins de période d'essai et les ruptures conventionnelles. Les départs liés à des fins de contrats (fin de contrat CDD, stage, alternance, départ à la retraite) ne rentrent pas dans le calcul de l'indicateur.

Le périmètre retenu pour 2024 comprend ACC France (93% des employés hors alternants et stagiaires).

Proportion de femmes dans l population cadre

L'indicateur est calculé en rapportant le nombre de femmes cadre (Cadre + engineer + executive) aux effectifs managers totaux d'ACC, hors alternants et stagiaires, au 31 décembre 2024.

Nombre moyen d'heures de formation par employé par an

L'indicateur est calculé en rapportant le nombre d'heures de formation reçues au cours de l'année par l'effectif total ACC. Le périmètre comprend l'ensemble des entités ACC. Les sous-traitants et les intérimaires sont exclus du calcul.

Indicateurs de conduite des affaires

Taux de signature du code de conduite par les fournisseurs directs & indirects

L'indicateur est calculé en rapportant le nombre de fournisseurs directs (fournisseurs de matières entrant dans la composition des produits) ayant signé le code de conduite au nombre total de fournisseurs directs.

Le périmètre retenu comprend l'ensemble des entités ACC.

Taux de validation de la formation anti-corruption des salariés exposés dans les six mois de leur arrivée

L'indicateur est calculé en rapportant les effectifs exposés ayant validé la formation anti-corruption dans les six mois de leur arrivée aux effectifs exposés

Dans le secteur privé, les risques concernent en effet les personnes en contact quotidien avec les clients, les fournisseurs et les autorités. Chez ACC, les personnes à risque identifiées sont celles des achats, des ventes, des affaires publiques, de la qualité achat, les membres de l'ExCom et les vice-présidents des sites. Ces deux dernières catégories, en raison de leur pouvoir décisionnaire, peuvent être régulièrement sollicitées par des contreparties potentielles ou être en relation avec les autorités pour défendre les intérêts de l'entreprise.

ANNEXES

Enjeux RSE potentiels identifiés lors des travaux d'analyse de matérialité de 2023

Thème	Enjeu	Thème	Enjeu
Enviro	**E1 - Eco-design & eco-conception**	/ Socié	S1 - Développement d'une mobilité abordable
	E2 - Fin de vie du produit		S2 - Qualité produit et sécurité
	E3 - Adaptation et atténuation du changement climatique		S3 - Impact économique de la réindustrialisation
	E4 - Emissions CO_2 et consommation d'énergie		S4 - Droits des communautés
	E5 - Gestion et prévention de la pollution		S5 - Attraction et rétention des employés
	E6 - Gestion de la disponibilité des ressources		S6 - Bien-être des employés
	E7 - Protection de la biodiversité & des écosystèmes	Social	S7 - Développement des compétences et évolution de carrière
	E8 - Gestion de l'eau		S8 - Diversité et inclusion
	E9 - Gestion des déchets		S9 - Santé et sécurité au travail
Condu	G1 - Lobbying (EU et local)		S10 - Dialogue social
	G1bis - Partenariats (EU et local)		S11 - Travail Décent
	G2 - Innovation, R&D et IP	Chaine	SC1 - Relocalisation des activités SC2 - Pratiques d'achats responsables
	G3 - Concurrence loyale		SC3 - Alternatives d'approvisionnement durable
	G4 - Relations Investisseurs		SC4 - Transparence et traçabilité
	G5 - Gouvernance RSE		SC5 - Travail forcé et travail des enfants
	G6 - Conformité réglementaire		SC6 - Gestion durable des minéraux stratégiques et en zone de conflit
	G7 - Données et confidentialité		
	G8 - Ethique et anti-corruption		
	G9 - Communication transparente		